

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 OCTOBRE 2014

Personnes présentes :

- Représentants de la mairie : Mmes Papot-Liberal, Sapin ; M. Duron
- DDEN : Mme LARGERON
- Parents élus : Mmes Carrie, Leroux, Bunoust, Moutet ; MM. Gacon, Lachat, Chapon
- ATSEM et enseignants : Mmes Chambonnière, Grouiller, Guillet, Ducros, Vareille ; MM. Michel, Fourneyron
- Emploi d'Avenir Professeur : Elodie Troncy

Personnes excusées : Mmes Bardet (parent élu), Trépardoux (décharge de direction), Laberge (auxiliaire de vie scolaire), Frety (aide à la direction)

Elections des représentants des parents d'élèves du 10 octobre 2014

***Résultats** : Inscrits : 128 Votants : 74 Exprimés : 69 Blancs ou nuls : 5
Les personnes présentes s'interrogent sur le taux de participation (**57,8 %**) qui est un des plus faibles de ces dernières années et trouvent fort dommage que sur les 65 familles de l'école, seulement 43 aient voté. (dans 12 familles, 1 seule personne sur les 2 possibles a voté).

***Rappel** : Les deux parents peuvent voter soit par correspondance (ce fut le cas pour 67 des votants) soit directement au bureau qui est ouvert 4 heures d'affilée. Pour voter par correspondance, il suffit de cocher la case correspondante sur le mot vous informant de la date des élections. Le matériel vous est ensuite fourni et vous n'avez plus qu'à voter chez vous. N'oubliez pas ensuite de retourner l'enveloppe à l'école par l'intermédiaire de votre enfant car cette année, 13 personnes qui avaient demandé du matériel n'ont pas voté !

*Merci aux 13 parents qui se sont proposés pour les 8 places à pourvoir (2 représentants par classe).

Effectifs de la rentrée 2014

PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
16	8	17	14	10	15	11	9	100

Cette année, il a fallu beaucoup de temps pour avoir les attestations d'assurance garantissant la **Responsabilité civile** et l'**Individuelle accident**.

Penser à demander l'attestation à votre assureur pendant les vacances !

Attention : La mairie a aussi besoin d'une attestation pour l'extrascolaire.

Bilan financier de l'OCCE

Recettes : 1724 € Dépenses : 1548 € soit un excédent de 175 €

A ce jour, il y a **1289 €** sur le compte qui est principalement alimenté par la vente des calendriers, des bugnes, des photos et des programmes de la fête.

Un poste pour la maternelle ainsi qu'un plus performant pour l'ensemble des classes, une lampe de vidéoprojecteur et des cartouches ont pu être achetés.

La création de l'association d'enseignants pour éviter les frais d'adhésion à l'OCCE suit son cours.

Lecture et adoption du règlement intérieur de l'école

Quelques modifications ont été apportées suite notamment au changement des rythmes scolaires. Le règlement a été approuvé à l'unanimité. Il sera collé dans les cahiers de liaison ou de texte pour que tous les parents puissent en prendre connaissance. **Il faudra impérativement le signer.**

Convention Ecole-Mairie-MJC

Deux conventions ont été signées : l'une pour la gestion des enfants qui se retrouveraient sans personne pour venir les chercher aux différentes heures de sortie et l'autre pour l'utilisation des locaux scolaires.

Etudes

Elles sont mises en place par la mairie qui gère les inscriptions à la semaine et qu'il faut donc prévenir en cas de changement. Elles sont destinées aux élèves de CP à CM2 et consistent en une **aide aux devoirs**.

Elles ont lieu de 15 h 30 à 16 h 30 et sont assurées le lundi par Mmes Guillet et Perrin (cantinière), le mardi par Mme Laberge et M. Fourneyron et le jeudi par Mme Vareille et M. Michel.

Pour l'instant, une vingtaine d'élèves sont inscrits et il leur est demandé d'adopter un comportement respectueux envers les adultes et les autres enfants pour que ce moment leur soit bénéfique.

Activités pédagogiques complémentaires

Elles ont lieu le lundi et le mardi de 15 h 30 à 16 h 30.

Ce sont les enseignants qui déterminent les élèves qui en bénéficieront (groupe de 3 ou 4). Ils en font ensuite la proposition aux parents concernés qui signent une lettre d'engagement pour la période. Tout refus ne peut se faire sans un entretien préalable.

Les élèves ne travaillent pas forcément avec leur propre enseignant.

Activités passées depuis le conseil d'école du 24 juin

***Accueil des futurs élèves en maternelle** : La maîtresse organise, sur les deux dernières semaines de l'année scolaire, un temps de découverte de la classe pour les enfants qui feront leur rentrée en petite section. Pour des raisons de responsabilité, ils doivent être accompagnés d'un de leur parent.

***Vendredi 27 juin** :

-**Remontée des effectifs** : Le matin, les enseignants de GS/CP, CE et CM ont reçu dans leur classe les élèves qu'ils auront l'année suivante à la grande joie des CM2 qui sont alors retournés en maternelle !

-**Sortie vélo** : L'après-midi, Mme Vareille a emmené les CM1 pour un parcours de plus d'une vingtaine de kilomètres autour de Noailly. Ils étaient accompagnés de Mmes Martinet et Dominguez (mamans agréées) que nous

remercions. Merci également à Mmes Carrie et Durantet qui ont passé l'agrément cette année.

-A partir de 18 h 30 a eu lieu le traditionnel **pot de fin d'année** : moment convivial au début duquel les élèves de CM2 ont reçu un livre offert par le Sou des Ecoles. Les familles dont les enfants ont fait leur rentrée à l'école en septembre étaient conviées.

***Journée du goût** : Le 14 octobre, les élèves ont confectionné, le matin, des plats d'origine auvergnate : carrés de Salers (maternelle), brioche à la tomme fraîche (GS/CP/CE1), rissoles de St Flour (CE2, CM). L'après-midi, chacun a pu goûter l'ensemble des plats réalisés et même en rapporter un échantillon à la maison.

Les enseignants tiennent à remercier tout particulièrement Mme Hoareau pour ses idées et précieux conseils culinaires, les parents (ou mamies ou tantes) qui sont venus aider les enfants à réaliser leur recette et ceux qui ont participé à la cuisson, à la préparation du moment de dégustation et à l'emballage des échantillons.

Un très grand merci à Joëlle qui partage sa cuisine et fournit de nombreux ustensiles. Merci aussi à la mairie pour le prêt de la MTL et pour l'aménagement du temps de sieste des petits.

***Visite médicale** des CE2 (6 octobre) et d'une partie des PS2/MS (le 16).

Activités prévues jusqu'au prochain conseil d'école (6 mars 2015)

décembre	1 ^{er}	vente des calendriers
	18	spectacle offert par le Sou des Ecoles le matin <i>(Le Père Noël passera pendant ce spectacle cette année.)</i>
	19	repas de Noël organisé par la mairie
janvier	30	rencontre sportive pour les PS2/MS (parcours gymniques)
février	2	première séance de natation pour les CE et les CM Les 10 séances auront lieu à la piscine du Coteau du 02/02 au 22/03 le lundi et le jeudi après-midi.
	5	confection des bugnes
	6	carnaval
	7	SPECTACLE Les enfants présenteront les chansons et les danses auvergnates qu'ils auront apprises avec Armelle Loppin (intervenante musicale) tout au long des séances qui ont commencé le 26 septembre.

-Une intervention de la gendarmerie est prévue pour les CM concernant les dangers d'internet et des réseaux sociaux.

Classe transplantée

Du 4 au 7 mai 2015, tous les élèves de GS à CM2 partent en Auvergne.

Ce séjour concerne 76 élèves : il faudra donc, en plus des 3 enseignants, **6 accompagnateurs** (de préférence détenteurs d'une attestation de formation aux premiers secours). Un mot passera dès la reprise pour connaître les volontaires afin que début décembre les enseignants annoncent leur choix.

Il est demandé aux parents de **respecter les dates fixées sur l'échéancier** (collé dans le cahier de liaison ou de texte) pour payer les mensualités et de venir voir Mme Vareille en cas d'impossibilité : un aménagement sera alors proposé.

Cantine

*Pour des raisons évidentes de propreté, il est demandé à chaque enfant d'avoir **une serviette**. Dans chaque classe, les serviettes sont ramassées le lundi (même pour les enfants ne mangeant qu'en fin de semaine) et rendues le vendredi.

*Il est demandé aux parents d'être plus rigoureux dans les **inscriptions** ou les **désistements (téléphoner à la mairie)**.

*Les enseignants tiennent, par ailleurs, à signaler qu'ils sont témoins de comportement déplaisant ou de propos inadaptés de la part de certains enfants.

Informations diverses

*Le **premier exercice d'évacuation** en cas d'incendie a eu lieu le 5 septembre, enseignants et enfants étaient avertis. Temps : 2 min 24

*Rappel du **PPMS** (Plan Particulier de Mise en Sécurité) puisque Noailly se situe en zone à risque de tempête

*Des **travaux** ont été effectués dans la cours de l'élémentaire pour aménager différents espaces de jeux : les enseignants regrettent la présence d'une zone avec des cailloux à la place du gore demandé.

*Maintenance du **matériel informatique** : dépoussiérage du vidéoprojecteur et réparation d'un ordinateur portable

*Pour des raisons pratiques, les enseignants transmettent aux parents les informations de la mairie, du Sou des Ecoles et de la MJC mais aimeraient que **les différents papiers soient retournés directement dans les boîtes aux lettres respectives**.

*Nouvelle adresse pour le **blog** : www.ecoledenoailly.eklablog.fr La mairie a également une adresse : www.noailly.fr où il est possible télécharger les fiches d'inscription aux études et à la cantine !

La secrétaire de séance

Le directeur

